



# KRISTINA MICHAUD

Députée d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia

Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Changements climatiques,  
Sécurité publique, Protection civile et Jeunesse



## REDÉCOUPAGE ÉLECTORAL : LA SURVIE D'AVIGNON-LA MITIS-MATANE-MATAPÉDIA EN PÉRIL

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Le mois de février a été sombrement marqué par la publication d'un second rapport publié par la Commission de délimitations des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec qui recommande à nouveau la **suppression de notre circonscription**. Malgré la mobilisation des élus régionaux de tous les paliers qui ont demandé le statu quo afin que soit préservé le poids politique de l'Est-du-Québec, la Commission est sans équivoque et recommande de **razer Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia de la carte** en envoyant les MRC de La Mitis et de La Matapédia dans la circonscription de Rimouski tandis que celles de La Matanie et d'Avignon rejoindraient la grande circonscription de la Gaspésie.

Je suis certaine que vous conviendrez avec moi que cette proposition n'a aucun sens! Malgré les mémoires clairs et bien étoffés que nous avons déposés lors des audiences publiques, les commissaires ne semblent pas avoir saisi à quel point les enjeux en cause sont particulièrement déterminants et **affecteront la population de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, ainsi que son développement régional**.

Heureusement, la décision n'est pas finale. Il ne reste qu'une seule étape : celle où je tenterai de convaincre un comité de députés à la Chambre des communes qu'il faut maintenir notre circonscription en vie. Le comité adressera des recommandations à la Commission qui prendra une décision finale en septembre prochain.

**Au nom des milliers de Québécois et Québécoises qui vivent ici, je vais continuer d'exiger le maintien des circonscriptions actuelles afin de protéger notre voix. Épaulée par ma formation politique, par les élus régionaux et par des députés de partout au Québec, je me battrai jusqu'au bout.**

Bien entendu, votre appui est le plus important à mes yeux. Affichez-nous votre soutien ici en nous retournant le document par la poste.

*L'envoi postal est gratuit.*

## VOUS ÊTES CONTRE LA SUPPRESSION D'AVIGNON-LA MITIS-MATANE-MATAPÉDIA?



**JE SUIS CONTRE**

Vous avez tout mon soutien pour mener cette bataille à la Chambre des communes afin de protéger notre région. La Commission de délimitations des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec doit reculer et maintenir la circonscription d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia.

**Nom :**

**Municipalité de résidence :**

*Qu'est-ce qui vous préoccupe en marge de ce redécoupage? (vous pouvez cocher plus d'un choix) :*

- Pertes de services à la population
- Distance trop grande avec le bureau du ou de la députée
- Perte d'intérêt personnel à l'égard de la démocratie
- Perte de notre poids politique à Ottawa
- Accès aux ressources financières fédérales plus difficiles
- Pouvoir accru aux grands centres, au détriment des régions



# Du parlement... à chez nous!

## Un pas en avant pour la protection de la gestion de l'offre!

Le 8 février dernier, le gouvernement ainsi qu'une très grande majorité des députés en Chambre ont voté en faveur du projet de loi C-282, déposé par le Bloc Québécois pour protéger le système de la gestion de l'offre lors de la négociation de futurs accords commerciaux. Après de multiples tentatives, c'est finalement la bonne pour notre formation politique et pour les producteurs de chez nous. Avec ce vote, les libéraux ont confirmé qu'ils vont appuyer, jusqu'au bout et sans condition le projet de loi. Celui-ci se dirige donc vers un comité parlementaire qui procédera à l'étude article par article. Rappelons que la dernière fois que nous avons présenté un projet de loi semblable, il avait malheureusement échoué en raison du déclenchement des élections à l'été 2021.



Le jour du vote, notre chef Yves-François Blanchet était accompagné de Martin Caron, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec ainsi que de représentants agricoles de partout au Canada



- **22M\$** investi pour rénover l'édifice René-Tremblay
- **420 emplois** fédéraux maintenus en Matanie

Enfin, nous avons obtenu l'heure juste quant à l'avenir de l'édifice fédéral à Matane grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Un rapport confirme qu'un montant de 22 millions de dollars sera investi par le gouvernement fédéral pour améliorer le bâtiment qu'occupe Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) afin de répondre aux différents besoins soulevés par le syndicat des employé-e-s depuis quelques années. Le gouvernement s'est également engagé à maintenir les services de numérisation de documents pour répondre aux besoins de la fonction publique canadienne pour une période de 15 ans à partir de la fin des travaux de réaménagements en 2028. Ces travaux devraient d'ailleurs débuter lors des prochains mois. C'est donc un dénouement heureux et rassurant : personne n'a à craindre de pertes d'emplois ou une quelconque restructuration gouvernementale qui mènerait à un exode des fonctionnaires. Les 420 emplois fédéraux sont consolidés chez nous, en Matanie. Un grand merci à mon équipe qui a fait preuve d'une grande patience avant de finalement parvenir à mettre la main sur ces informations.



KRISTINA MICHAUD  
DÉPUTÉE D'AVIGNON-LA MITIS-MATANE-MATAPÉDIA  
35-1 BOUL. SAINT-BENOÎT OUEST  
AMQUL, QUÉBEC  
G5J 2B8







# La liberté de faire nos propres choix, c'est non négociable.

Depuis le début de l'année, Justin Trudeau a montré à plusieurs reprises son intention de limiter l'accès à la clause dérogatoire. Cette prise de position n'est pas anodine : cette clause est le dernier rempart permettant au Québec de faire ses propres choix, notamment en matière de langue ou de laïcité.

**C'est donc une attaque claire contre la volonté des Québécois** de protéger leurs valeurs, leur culture, leur identité. Pour s'y opposer, en février dernier, le Bloc Québécois a imposé un débat au Parlement sur l'utilisation de la clause dérogatoire.

**L'objectif : faire reconnaître aux partis fédéralistes que la clause dérogatoire a justement pour objectif de protéger la marge de manœuvre du Québec et des provinces et que c'est à eux seuls de décider de l'utilisation de la disposition de dérogation.**

Malheureusement, les libéraux et le NPD ont décidé de voter contre notre motion sur le sujet, reniant donc le droit de la nation québécoise à prendre ses propres décisions. Cette position qu'ils ont clairement exprimée n'augure rien de bon pour le Québec, alors que ces deux partis se sont prononcés contre la Loi 21 sur la laïcité et la Loi 96 sur la langue française.

**On ne se laissera pas faire.**

**Nos choix nous appartiennent, ce n'est pas à Ottawa de nous dicter quoi faire.**





Restriction de la clause dérogatoire

# UN QUÉBEC LIBRE DE SES CHOIX, ON N'Y DÉROGERA PAS.



## Deux nouvelles ressources destinées aux nouveaux arrivants

Notre région compte maintenant sur deux personnes supplémentaires qui veillent à l'intégration des nouveaux arrivants.

### Mont-Joli

Élizabeth Dupont

418-775-8445, poste 2252  
edupont@mitis.qc.ca

Mme Dupont est la nouvelle conseillère en mobilisation à l'immigration pour la MRC de La Mitis. Elle souhaite sensibiliser la communauté et travailler à l'ouverture de notre MRC à l'égard de la diversité culturelle, tout cela dans une vision qui noue la communauté et les personnes immigrantes, sans égard au statut de ces dernières.

### Carleton-sur-Mer

Alain Charpentier

418-364-7510, poste 7759  
alain.charpentier@cssrl.gouv.qc.ca

M. Charpentier est devenu enseignant en francisation pour les personnes immigrantes au Centre d'éducation des adultes. Les cours offerts dans le cadre du Programme de français pour les personnes immigrantes adultes du ministère de l'Éducation du Québec sont offerts depuis le 30 janvier dernier.

### Matanie

418-562-1240,  
poste 2211  
sanam@cgmatane.  
qc.ca

Le Service d'accueil aux nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM) continue d'offrir de l'accompagnement aux nouveaux arrivants.

## CONTACTEZ MON ÉQUIPE

✉ kristina.michaud@parl.gc.ca

MATANE

418-562-0343

AMQUI

418-629-6456

CARLETON-SUR-MER

418-364-6254

PRICE

418-429-9278